

Où le trouver !

*Sa structure accueillante se situe
à la Communauté de Communes
Bazois Loire Morvan
à Moulins-Engilbert mais il peut
également faire de la médiation
numérique en mobilité
sur toute la Communauté de Communes*



Contacts :

Pour la prise de RDV,
contactez le référent
des Conseillers Numériques du territoire
Bazois Loire Morvan,

Ségolène DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ
au **06 32 73 57 07**
ou par mail à
segolene.delaroc@nivernaismorvan.net

ou la

Hotline Nièvre Médiation Numérique
au **03 58 57 05 58**
mediation-numerique.nievre.fr

Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan
au **03 86 22 51 42**
nivernaismorvan.net

nièvre
le département



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

**Un service personnalisé
d'accompagnement
pour vos démarches en ligne
et pour maîtriser les bases
du numérique**

A quoi sert le conseiller ?



Il accompagne
l'utilisateur pour :



Maîtriser les bases du numérique :

- Prendre en main un équipement informatique
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone...



Et plus généralement :

- Echanger avec ses proches
- Trouver un emploi ou une formation
- Accompagner son enfant
- Découvrir les opportunités de son territoire
- Mieux connaître le numérique...



Arnaud BOURSILLON, votre conseiller numérique, vous aide également à



Naviguer sur internet :
outil de fonctionnement
et de navigation web



Créer et gérer
(stocker, ranger, partager)
mes contenus numériques



Connaître l'environnement
et le **vocabulaire numériques**



Répondre
et informer
l'utilisateur



Présenter à
l'utilisateur les
services et
dispositifs
disponibles



Rediriger
l'utilisateur vers
d'autres
structures
expertes quand
c'est nécessaire

EN BREF !

Dès le mois de septembre 2021, le Conseil départemental de la Nièvre et la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan proposent à tous, les services d'un conseiller numérique pour vous accompagner, notamment, dans vos démarches administratives.

Depuis plusieurs années, le numérique bouleverse notre quotidien. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes.

Les restrictions liées à la crise sanitaire montrent avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile. Des courses par internet à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique traversent plus facilement cette période difficile.

Le Conseil départemental de la Nièvre a donc souhaité rapprocher le numérique du quotidien des usagers et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services », et ainsi bénéficier du soutien de l'Etat dans sa démarche. Le Département, en partenariat avec la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, proposent les services d'un conseiller numérique qui vous recevra, qui vous accompagnera via des ateliers afin de vous permettre une appropriation progressive des usages numériques du quotidien.